

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSERTIONS

Annonces : la ligne... Réclamations... Faits divers...

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame des-Victoires...

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant ABONNEMENTS : Hebdomadaire : Trois mois... Six mois... Un an...

ROUBAIX A LILLE (Heures de départ des trains à partir du 15 mai) Roub.-Lil. matin 5 20. 6 13. 7 20. 8 18. 9 10. 10 20. 11 46. midi 28. 1 20 a. 2 20. 3 40. 4 20. 5 29. 6 15.—7 20. 8 20. 9 42. 10 26. 11 20.

LETTRES DE PARIS (Correspondance particulière) Paris, 12 mai 1877. Les amis de M. Jules Simon s'empresent d'annoncer qu'il acceptera immédiatement le débat, lundi, au Sénat, sur la demande d'interpellation par les chefs de la droite...

CHRONIQUE On lit dans le Monde : M. Baudry d'Asson a remporté à poer à M. le duc Decazes, la question au sujet des déclarations faites devant le parlement italien par les ministres Melegari et Nicoteras...

CHRONIQUE On lit dans le Bien public : Dans une entrevue qu'il a eue avec M. Thiers, le général Berthaut a demandé au président de la commission chargée d'examiner la proposition Laisant, de retarder le plus possible la discussion de cette proposition...

variations, et sont complètement ou presque complètement, ignorant des fonctions municipales, et de la vie légale de la commune dans l'Etat. La majorité républicaine n'a pas examiné la question par ce petit côté, que nous appelons le côté pratique; elle ne songe qu'à faire sa loi municipale, comme les gouvernements qui l'ont précédée ont fait leur loi municipale. En somme, ces débats fastidieux n'auront point opéré de réformes importantes, on peut même dire qu'ils n'auront en rien modifié l'esprit général de la législation...

CHRONIQUE On lit dans le Monde : M. Baudry d'Asson a remporté à poer à M. le duc Decazes, la question au sujet des déclarations faites devant le parlement italien par les ministres Melegari et Nicoteras; ou lui a fait remarquer que le débat serait mieux à sa place au Sénat. Les membres de la droite, qui appartiennent à la Chambre haute, doivent encore se réunir, ce soir, chez M. le duc de Broglie ou chez M. Chesnelong, pour débattre sur la manière dont la question devrait être posée et la discussion dirigée pour atteindre le résultat le plus efficace...

3^e L'usage de tirer des coups de canon dans les temps brumeux à titre de signal d'alarme, est absolument supprimé. Londres, 12 mai, soir. Une dépêche de la Caucée (île de Crète), datée d'hier, vendredi, annonce que la flotte anglaise, composée de six cuirassés, quitte la baie de Sada pour se rendre à Port-Saïd. La population chrétienne de l'île est très surexcitée. Le parlement, requis par le gouverneur turc de nommer des juges, a refusé. Galatz, 11 mai, s. Le Consul de Russie a notifié, aujourd'hui, aux autres Consuls, que la navigation sur le Danube était interdite par ordre du commandant en chef des armées russes. Constantinople, 12 mai. On annonce de Roustehook que la canonnade continue entre Turtukal et Oltenitza. La tentative faite par les Russes pour passer le Danube près de Rahova (en face du confluent du Chil) a échoué. D'autres tentatives sont signalées sur divers points. L'agence générale russe nous communique les dépêches suivantes : Saint-Petersbourg, 11 mai. Le ministre impérial de la marine russe a constaté que le blocus de la mer Noire par la Turquie n'est pas effectif. Un vaisseau russe a pu même sortir du port de Nicolai-ff. Saint-Petersbourg, 11 mai. Un télégramme de Tiflis, en date du 28 avril/10 mai, annonce que le lieutenant-général Tergoukoff a occupé, le 26/8, Diadine sans coup férir. Les habitants ont reçu amicalement les troupes russes. La Gazette d'Augsbourg publie la dépêche suivante : Vienne, 11 mai. Tous les Roumains de 20 à 40 ans sont appelés sous les armes.

CHRONIQUE On lit dans le Monde : M. Baudry d'Asson a remporté à poer à M. le duc Decazes, la question au sujet des déclarations faites devant le parlement italien par les ministres Melegari et Nicoteras; ou lui a fait remarquer que le débat serait mieux à sa place au Sénat. Les membres de la droite, qui appartiennent à la Chambre haute, doivent encore se réunir, ce soir, chez M. le duc de Broglie ou chez M. Chesnelong, pour débattre sur la manière dont la question devrait être posée et la discussion dirigée pour atteindre le résultat le plus efficace...

CHRONIQUE On lit dans le Monde : M. Baudry d'Asson a remporté à poer à M. le duc Decazes, la question au sujet des déclarations faites devant le parlement italien par les ministres Melegari et Nicoteras; ou lui a fait remarquer que le débat serait mieux à sa place au Sénat. Les membres de la droite, qui appartiennent à la Chambre haute, doivent encore se réunir, ce soir, chez M. le duc de Broglie ou chez M. Chesnelong, pour débattre sur la manière dont la question devrait être posée et la discussion dirigée pour atteindre le résultat le plus efficace...

CHRONIQUE On lit dans le Monde : M. Baudry d'Asson a remporté à poer à M. le duc Decazes, la question au sujet des déclarations faites devant le parlement italien par les ministres Melegari et Nicoteras; ou lui a fait remarquer que le débat serait mieux à sa place au Sénat. Les membres de la droite, qui appartiennent à la Chambre haute, doivent encore se réunir, ce soir, chez M. le duc de Broglie ou chez M. Chesnelong, pour débattre sur la manière dont la question devrait être posée et la discussion dirigée pour atteindre le résultat le plus efficace...

CHRONIQUE On lit dans le Monde : M. Baudry d'Asson a remporté à poer à M. le duc Decazes, la question au sujet des déclarations faites devant le parlement italien par les ministres Melegari et Nicoteras; ou lui a fait remarquer que le débat serait mieux à sa place au Sénat. Les membres de la droite, qui appartiennent à la Chambre haute, doivent encore se réunir, ce soir, chez M. le duc de Broglie ou chez M. Chesnelong, pour débattre sur la manière dont la question devrait être posée et la discussion dirigée pour atteindre le résultat le plus efficace...

CHRONIQUE On lit dans le Monde : M. Baudry d'Asson a remporté à poer à M. le duc Decazes, la question au sujet des déclarations faites devant le parlement italien par les ministres Melegari et Nicoteras; ou lui a fait remarquer que le débat serait mieux à sa place au Sénat. Les membres de la droite, qui appartiennent à la Chambre haute, doivent encore se réunir, ce soir, chez M. le duc de Broglie ou chez M. Chesnelong, pour débattre sur la manière dont la question devrait être posée et la discussion dirigée pour atteindre le résultat le plus efficace...

CHRONIQUE On lit dans le Monde : M. Baudry d'Asson a remporté à poer à M. le duc Decazes, la question au sujet des déclarations faites devant le parlement italien par les ministres Melegari et Nicoteras; ou lui a fait remarquer que le débat serait mieux à sa place au Sénat. Les membres de la droite, qui appartiennent à la Chambre haute, doivent encore se réunir, ce soir, chez M. le duc de Broglie ou chez M. Chesnelong, pour débattre sur la manière dont la question devrait être posée et la discussion dirigée pour atteindre le résultat le plus efficace...

CHRONIQUE On lit dans le Monde : M. Baudry d'Asson a remporté à poer à M. le duc Decazes, la question au sujet des déclarations faites devant le parlement italien par les ministres Melegari et Nicoteras; ou lui a fait remarquer que le débat serait mieux à sa place au Sénat. Les membres de la droite, qui appartiennent à la Chambre haute, doivent encore se réunir, ce soir, chez M. le duc de Broglie ou chez M. Chesnelong, pour débattre sur la manière dont la question devrait être posée et la discussion dirigée pour atteindre le résultat le plus efficace...

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 14 MAI 1877. LA ROUTE DE L'ABIME PAR RAOUL DE NAVERY XXV DANS LES CAVES. (suite) Je m'enfuis... La miséricorde de cette femme m'humiliait... Je ne revis pas mon enfant, mais en passant devant la porte du salon, j'entendis la voix de monsieur Belleforge qui répétait : — Conrad ! mon petit Conrad ! Je te rejoins au Père-Lachaise... Nous ne permettons pas même aux morts de dormir en paix... Ah ! quel jour ! quelle nuit ! quelle lutte de tirailleurs à travers les tombes ! que de sang sur les marbres, de tas de cadavres livides semblant crier par leurs plaies béantes... — Oui, oui, fit le Gréveur, ce fut horrible ! Et quand Si-Sol nous offrit sa cave, je me demandai si c'était bien la peine de se cacher. Le Gréveur frissonna en ajoutant : — Il faudra bien que notre heure vienne !

La Faraude se couvrit le visage. Le Gréveur reprit d'une voix sombre : — Il me revient parfois dans l'idée que nous serions moins malheureux au bagne... — Oui, dit la Faraude, les complices, ça gêne... Mais la mort, c'est dur... — Dur ! Conrad souriait... Conrad ! Conrad ! ce visage, je le vois toujours, ce nom, je l'entends sans cesse... j'ai beau fermer les yeux, ce prêtre, ce frère, ce martyr surgit devant moi... Ah ! chaque fois, que je l'ai vu, marque une étape dans ma vie !... La première fois ce fut à Champigny... Il était brave, il relevait les blessés et ne semblait pas plus craindre la mort qu'un soldat... Moi, je volais les cadavres avec la Tronche et Populus... La seconde fois, il passa devant le corps de garde où l'on m'avait conduit... il me bénit, et je crachai sur sa robe... Puis à Notre-Dame où nous voulions piller le trésor, il surgit pour défendre le vieux chanoine... Enfin, dans la prison, pendant le trajet, il restait calme et songeait parais-sait m'abouder... Je lui en volais de sa bravoure, de sa patience... J'avais son titre de prêtre en horreur... Ses vertus me le faisaient haïr ! Et c'était mon frère ! mon frère ! J'ai voulu me persuader que cela n'était pas, qu-Belleforge avait menti... Mais à défaut de preuves, j'ai mes remords, ces remords que rien ne saurait endormir... A partir de ce moment, j'ai eu pour moi le dégoût et de l'horreur... Les autres se sont

battus et ont fait le coup de feu pour la Commune, pour de l'argent, pour des grades ! pour tout ce qui est mauvais, mais en somme leur balla a frappé des inconnus... la miennne a fracassé la tête de mon frère... Le misérable ne pleurait pas, mais il étouffait des cris sourds. La Faraude gardait un morne silence. Quand vint la nuit la femme appuya sa main sur l'épaule de son compagnon : — Va chez le boulanger, dit-elle. Le Gréveur secoua la tête et reprit son immobilité. — Tu veux donc mourir de faim ? demanda la Faraude. Le Gréveur se leva brusquement. — Il faut en finir ! dit-il, nous avons vécu comme des gaux, nous mourrons comme des chiens... Tu parles de sortir, va vite, et rapporte du charbon, ce sera bien ôté fait. — Non ! non ! répondit la femme avec un mouvement d'effroi... J'ai peur de la mort, vois-tu... des gens comme nous ne doivent pas expirer comme Conrad. — Ne sommes-nous pas condamnés d'avance ? — Si-Sol ne nous trahira pas... Un jour viendra où nous pourrons sortir, et... — Et le moins qui nous adviendra sera de partir pour la Nouvelle-Calédonie. Malgré sa résolution de ne pas quitter

la cave, le Gréveur sortit. Mais au lieu de revenir à l'heure accoutumée, il resta absent longtemps, si longtemps que minuit sonnait quand il entra dans la cave. — D'où viens-tu ? lui demanda la Faraude. — De l'endroit où était la barricade... — Qu'y allais-tu faire ? — Revoir la place où je l'ai tué. A partir de cette soirée la Faraude et le Gréveur n'eurent plus une minute de repos. Chacun reprochait à l'autre ses crimes, ce n'était plus deux amis de jeunesse, deux compagnons de mauvais jours, mais deux complices prêts à se vendre et à se déchirer. L'idée de la mort n'abandonnait plus le Gréveur ; le souvenir de son crime le harcelait sans relâche. Il recommençait toutes les nuits son lugubre pèlerinage, et une fièvre terrible s'empara de lui quand il trouvait au fond de son bouge la Faraude, muette et farouche qui l'attendait. Il éprouvait des hallucinations terribles. Des fantômes le hantaient. Il criait sous l'étreinte d'invisibles vampires, et hurlant de douleur et d'épouvante il implorait le trépas à grands cris. Un matin, après s'être débattu sous l'étreinte de plus en plus poignante du remords qui semblait user sa vie et prendre un corps pour le châtier, il se leva le front baigné d'une sueur froide,

les membres tremblants. Il souffrait comme s'il allait expirer, et les enfants blottis dans l'angle le plus obscur de la cave le regardaient de leurs yeux grands ouverts. Le soir le Gréveur ne bougea pas. Les enfants avaient faim et demandèrent du pain. Ces petites créatures, vicieuses de bonne heure, sentaient encore depuis quelque temps s'atrophier le peu de sensibilité qui restait en elles. Loin de se soutenir, de se consoler, ces enfants se haïssaient. Souriceau qui était le plus fort arrachait souvent des mains de Grain-de-Mil son unique croûte de pain; Grain-de-Mil se vengeait des ongles et des dents. Dans ce trou immonde, dans cette nuit horrible, les deux enfants s'étreignaient avec rage, se mordaient, se déchiraient, et l'objet de la convoitise foulé aux pieds se trouvait souvent perdu pour tous deux. Ce soir là leur part fut maigre ; le Gréveur ne pouvant sortir, il fallait se contenter des restes de la veille. Chaque enfant reçut une croûte de pain durci dans laquelle il mordit avec un appétit qui se ressentait d'un long jeûne. Souriceau dévora sa part en un instant, et voyant que Grain-de-Mil avait à peine mangé la moitié de la sienne, il lui dit brutalement : — J'ai encore faim, donne m'en un peu. — Non répondit Grain-de-Mil, en cachant son reste de pain dans sa main fermée.

— Donne ! donne vite de bon gré, répéta Souriceau, ou je tape. — Essaye voir ! répliqua Grain-de-Mil. — Tiens ! fit Souriceau en appliquant un coup de poing sur la figure de son frère. L'enfant aveuglé hurla de douleur, mais il serra davantage la croûte de pain dans ses doigts raidis, et il répéta d'une voix rauque : — Prends garde ! Souriceau, je vais me venger. Mais Souriceau bondit sur Grain-de-Mil et tenta de lui arracher de force le pain que celui-ci s'obstinait à défendre. Grain-de-Mil se baissa contre le sol, comme s'il tentait d'échapper à la brutale étreinte de son aîné ; mais ce qui l'attirait et le faisait ramper à terre, c'était moins la peur que le désir de s'emparer d'un couteau ébréché qu'il voyait reluire sous le rayon de la lanterne. Souriceau se jeta sur son frère, et mit un genou sur son dos. Alors Grain-de-Mil leva celui de ses bras qui touchait le sol, et enfonça le couteau dans la poitrine de Souriceau. Celui-ci poussa un cri et roula aux pieds de la Faraude.

(à suivre.)